

# Club PLUi Bourgogne Franche-Comté Giromagny - 18 novembre 2016

## Démarche expérimentale Relative aux orientations d'aménagement et de programmation (OAP) Commune d'Arinthod (Jura)

# Présentation de la démarche

Origine de la démarche (fin 2015 / début 2016) :

- Décret du 29/12/2015 portant modernisation du PLU → réflexion sur les OAP
  - Projet de loi création, architecture et patrimoine → articulation urbanisme et patrimoine
  - Dynamique de lancement des PLUi dans le Jura → enjeu des OAP dans les PLUi
- lancement des réflexions préparatoires en janvier 2016

# Réflexions préparatoires janvier → juin 2016

Objectif : expérimenter la réalisation d'OAP dans le cadre de la modernisation du PLU :

## **Une équipe pluridisciplinaire :**

*compétences paysagiste / architecte / urbaniste*

- Recherche d'écoles (convention de partenariat) :
  - Paysagistes : ENSP Versailles (Atelier Pédagogique Régional)
  - Architecte : ENSA Nancy : jeune diplômé en insertion professionnelle
  - Urbaniste : CEREMA
- Recherche du financement de l'étude

# Le choix du site

- La commune d'Arinthod :
  - Volonté d'engager la révision du PLU (PLU actuel n'est plus en adéquation avec les projets de la commune, notamment les OAP)
  - Des enjeux patrimoniaux et paysagers (ZPPAUP)
  - Une commune centrale sur le territoire de la CC Petite Montagne du Jura
  - Une réflexion intercommunale pour prendre la compétence PLU et engager l'élaboration d'un PLUi
- 3 secteurs :
  - Centre-ville, périmètre de la ZPPAUP
  - Entrée de ville située au nord ouest (route de Lons)
  - Quartier récent avec équipements publics, commerces « déstructuré »



Liberté • Égalité • Fraternité

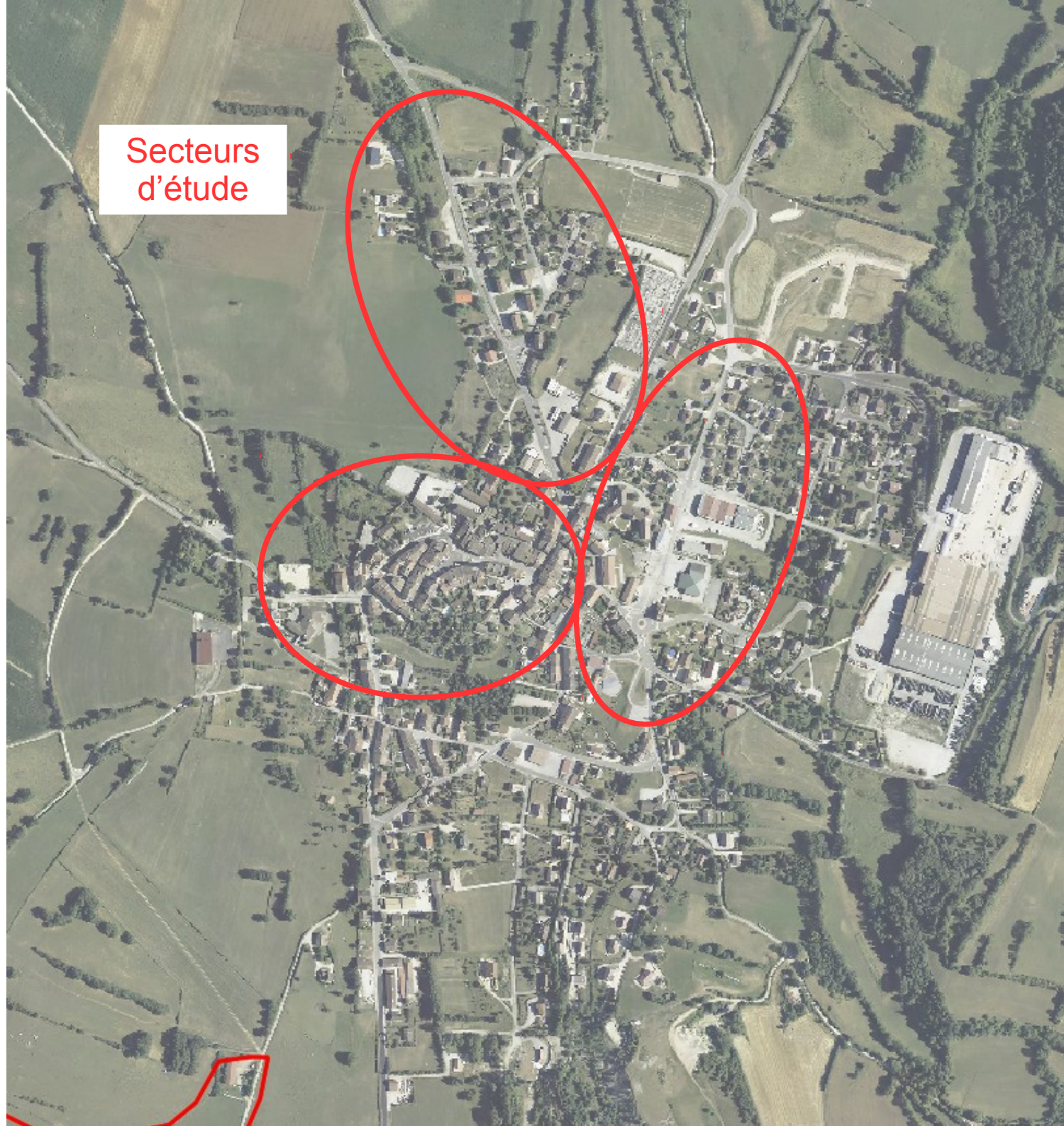
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU JURA

direction  
départementale  
des territoires  
du Jura

Club PLUi Bourgogne Franche-Comté  
Giromogny 18 novembre 2016

18/11/2016



Secteurs  
d'étude



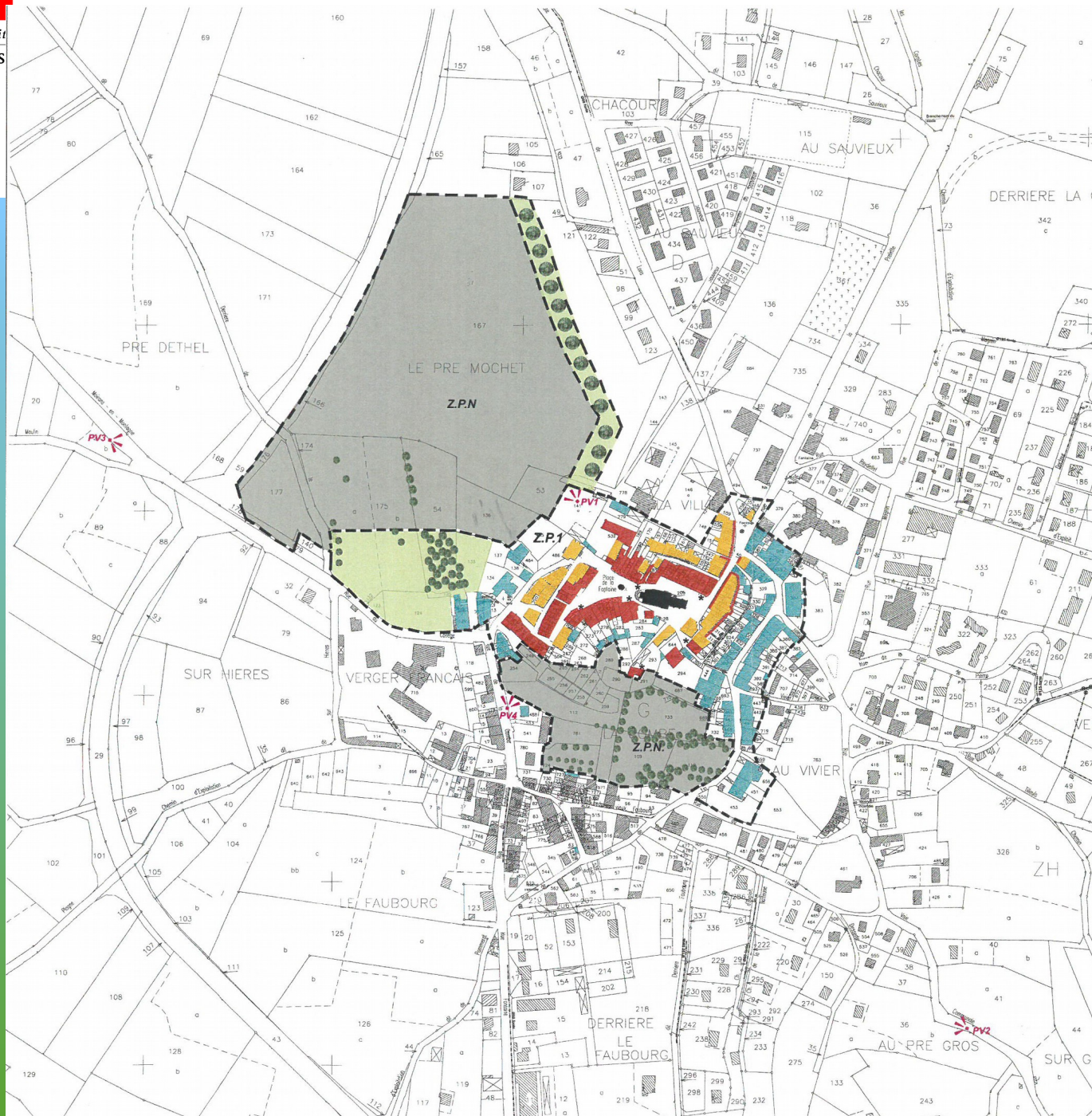
Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU JURA

direction  
départementale  
des territoires  
du Jura

Club PLUi Bourgogne Franche-Comté  
Giromigny 18 novembre 2016



Z.P.P.A.U.P. COMMUNE D'ARINTHOD



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS  
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
COMMUNE D'ARINTHOD



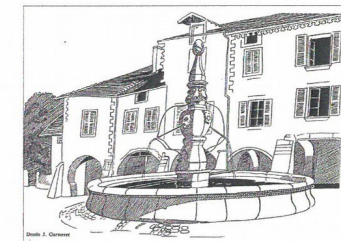
ZONE DE PROTECTION DU PATRIMOINE  
ARCHITECTURAL URBAIN ET PAYSAGER  
D'ARINTHOD (JURA)



Service départemental  
de l'Architecture  
et du Patrimoine  
Jura  
Culture  
Communication

### PLAN DES PROTECTIONS

Echelle 1/2000<sup>e</sup>



Chargé d'études :  
Catherine COCHET Architecte- 24 Rue Ernest Renan 25000 Besançon  
Tel 03 81 83 21 02 Fax 03 81 50 47 68

DATE DE L'ARRÊTÉ

#### LEGENDE

- Espaces verts à conserver et protéger
- Espaces de modification de la situation végétale
- Espaces de modification du tissu urbain
- Immeubles protégés ( Monuments Historiques)
- Immeubles intéressants
- Immeubles d'accompagnement
- Immeubles indifférents
- ✱ Eléments architecturaux intéressants
- P.V.1 Points de Vue

# La démarche

- Méthode « atelier des territoires » adaptée
  - À l'échelle d'une commune et de 3 secteurs particuliers
  - Travail de co-construction : équipe-projet extérieure au site d'étude avec les élus de la commune
  - Travaux en ateliers : 4 ateliers prévus entre octobre 2016 et mars 2017
- Organisation
  - Étude pilotée par la DDT du Jura
  - Un comité de pilotage associant les élus
  - Une équipe-projet pluridisciplinaire

# organisation

- Le comité de pilotage :
  - Les élus d'Arinthod
  - La DDT du Jura (y compris le paysagiste et l'architecte conseil de la DDT)
  - La DREAL Bourgogne Franche-Comté
  - l'UDAP du Jura
  - Le CEREMA
  - Le PETR du Pays lédonien porteur du ScoT
- L'équipe-projet :
  - 3 étudiants de l'ENSP de Versailles (4ème année)
  - Un jeune diplômé de l'ENSA de Nancy

*La DGALN est intéressée par cette démarche (QV3)*



# Contenu de l'Atelier

Travail organisé en 4 phases sur les 3 secteurs :

## 1. Caractérisation des secteurs « portrait sensible »

- Analyse des franges, du bâti, des accès, de la structure viaire, des éléments naturels et patrimoniaux, de l'urbanisme

## 2. Définition des enjeux qui détermineront les principes d'aménagement

- Proposition d'un fil conducteur d'identité (caractère)

## 3. Réalisation des OAP par secteur

- Schéma d'aménagement légendé traduisant les principes d'aménagement

## 4. Définition des préconisations ayant vocation à compléter la partie graphique de l'OAP

- « Règlement » de l'OAP, si besoin

# Organisation des ateliers

- Atelier 1 (du 3 au 7 octobre 2016) :
  - Visite du site en groupe, réunion d'information avec les élus
  - Analyse du site, travail en chambre (premières impressions et analyses, premières idées)
  - Restitution des premières impressions et analyses au comité de pilotage
- Atelier 2 (du 30 nov au 1er dec 2016) :
  - Travail sur portait sensible, enjeux et esquisses de projets
  - Analyse sur site, travail en chambre
  - présentation du portait sensible, des principaux enjeux et des esquisses de projet au comité de pilotage



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU JURA

direction  
départementale  
des territoires  
du Jura

# Organisation des ateliers

- Atelier 3 (janvier 2017) :
  - Travaux sur projets d'OAP (dessins, esquisses et parties écrites)
  - Présentation des projets d'OAP aux élus
  - Ébauche de transcription en langage d'urbanisme
- Atelier 4 (mars 2017) :
  - Présentation des OAP finalisées au comité de pilotage
  - Réunion publique de restitution
- Élaboration d'un livret récapitulant les productions (printemps 2017)